

CHARTRE DONNEES PERSONNELLES à destination

des abonnés à TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture

L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), établissement public à caractère administratif, et éditeur de TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture, s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données à caractère personnel soient conformes au Règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

1. Présentation de TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture

TERRES# est le magazine institutionnel des Chambres d'agriculture France/APCA pour comprendre les enjeux et l'actualité agricole du moment ! Il est réalisé pour les décideurs politiques, les acteurs de collectivités locales, mais aussi les partenaires soucieux d'appréhender les grands défis qui feront l'agriculture de demain.

Son objectif : tenir informés, de manière rapide et synthétique, des principales évolutions et mutations que traversent à la fois l'agriculture, le développement local et territorial et tous ceux, femmes et hommes qui s'y emploient.

Le défi de la vitalité de nos territoires est primordial. Par leurs compétences, leur connaissance des contraintes et réalités du terrain, leur proximité avec les agriculteurs, les forestiers et les collectivités locales, les Chambres d'agriculture sont des acteurs majeurs et incontournables de cette dynamique.

Périodicité : trimestrielle

Il se présente dans un format papier en tirage limité à destination des députés, parlementaires, organisations professionnelles agricoles, partenaires et sous format numérique et interactive à destination des conseils régionaux, départementaux, communautés de communes, collectivités et autres partenaires.

Les formats disponibles : *magazine papier, PDF interactif enrichi.*

2. Identité du Responsable de traitement

Le responsable de traitement est la Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA située au 9 avenue George V à Paris (8^{ème}).

3. Les données à caractère personnel

L'APCA collecte et traite les données à caractère personnel vous concernant directement auprès de vous et avec votre consentement via le formulaire d'abonnement, ou indirectement auprès de tiers sur la base d'un contrat.

Une donnée à caractère personnel désigne toute information concernant une personne physique susceptible d'être identifiée directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Les données à caractère personnel susceptibles d'être collectées et traitées sont les suivantes :

- nom,
- prénom,
- adresse électronique,
- situation professionnelle - fonction,
- format du magazine souhaité

4. Les finalités du traitement de vos données à caractère personnel

Vos données personnelles sont collectées et traitées par la Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA pour :

- vous envoyer TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture ;
- gérer votre abonnement à TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture et vos questions en lien avec celui-ci ;
- appréhender la répartition professionnelle des abonnés et réaliser ponctuellement des enquêtes de lectorat, à usage interne à la Direction Communication et Relations Publiques, nous permettant d'améliorer la pertinence et la qualité des contenus que nous diffusons.

5. Les destinataires de vos données à caractère personnel

Seule la Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA est destinataire de vos informations personnelles. Ces informations, que ce soit sous forme individuelle ou agrégée, ne sont jamais transmises à un tiers, excepté la société sous-traitante Message business à laquelle elle fait appel pour éditer sa publication, laquelle est tenue contractuellement à ne pas les réutiliser. Elles peuvent être éventuellement transmises au service Infrastructures informatiques de l'APCA en charge de l'annuaire Ldap.

Ni l'APCA, ni son prestataire Message business ne procèdent à la commercialisation des données personnelles des abonnés à TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture.

6. Durée de conservation de vos données à caractère personnel

Vos données personnelles collectées et traitées par la Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA sont conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités visées au point 4 de la présente Charte.

Elles sont supprimées dès lors que vous résiliez votre abonnement à TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture.

7. Exercice de vos droits

Vous disposez des droits suivants sur vos données à caractère personnel :

- Droit à l'information : droit de demander une information claire sur l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits (articles 13 et 14 RGPD).

- Droit d'accès : droit d'obtenir la confirmation des données traitées et d'accéder à vos données (article 15 RGPD).

- Droit de rectification : droit d'obtenir la rectification des informations inexacts vous concernant (article 16 RGPD).

- Droit d'effacement et de retrait du consentement : droit d'obtenir, pour certains motifs, l'effacement de vos données (article 17 RGPD) et de ne plus être abonnés à TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture.

- Droit d'opposition : droit de demander, pour des motifs légitimes, à ne pas figurer dans un fichier ; demander à ce que les données vous concernant ne soient pas diffusées, transmises ou conservées (article 21 RGPD).

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant et exercer vos droits en adressant un courrier signé par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : APCA – A l'attention du Délégué à la Protection des Données – 9 avenue George V – 75008 Paris, en joignant la copie d'une pièce d'identité en cours de validité et en indiquant l'adresse à laquelle la réponse doit vous être envoyée.

Pour toute question relative à la gestion de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'APCA (dpd@apca.chambagri.fr) en justifiant de votre identité.

8. Droits auprès de l'autorité de contrôle

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (<http://www.cnil.fr/>).

9. Diffusion de TERRES# via le site internet de l'APCA

La Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA ne collecte aucune donnée à caractère personnel sur les lecteurs de TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture via le site internet <https://chambres-agriculture.fr/terres-mag/>. Nous utilisons le logiciel open source Natomo (ex-piwik) pour réaliser des mesures d'audience, qui est configuré conformément aux recommandations de la CNIL.

10. Lien avec les réseaux sociaux

Les boutons sociaux figurant dans TERRES# Le magazine d'information des Chambres d'agriculture que vous recevez par mail vous permettent de partager les articles, engendrant à cette occasion des

interactions avec certains réseaux sociaux, qui peuvent déposer des cookies sur votre terminal via notre site. La Direction Communication et Relations Publiques de l'APCA ne participe ni au dépôt, ni à la lecture de ces cookies, et n'a pas connaissance des informations collectées via ces cookies.

Nous vous invitons donc plus généralement à prendre connaissance des politiques appliquées en matière de cookies par les différents réseaux sociaux :

- Facebook® : <https://fr-fr.facebook.com/policies/cookies/>
- Twitter® : <https://help.twitter.com/fr/rules-and-policies/twitter-cookies>
- Instagram : <https://help.instagram.com/1896641480634370?ref=ig>